

› Missions et fonctionnement – CPAS

Objectifs

- Expliquer les missions du CPAS (missions obligatoires et facultatives) et retracer leur évolution (philosophie de l'action sociale, passage de l'Etat providence à l'Etat social actif, problématiques privilégiées actuellement, etc.).
- Comprendre les spécificités du cadre d'intervention du CPAS telles que définies par la législation qui lui est applicable (loi organique du 8 juillet 1976, loi du 2 avril 65 et loi du 26 mai 2002 et leurs arrêtés d'application).
- Rendre compte du fonctionnement du CPAS au regard de ses origines et de son évolution : mise en place, compétences et fonctionnement des organes décisionnels du CPAS, lien entre les élections communales et l'installation des conseillers de l'action sociale, etc.
- Cerner la problématique de financement du CPAS et les enjeux qui s'expriment à ce niveau, identifier les moyens d'action du CPAS et les subventions qu'il reçoit des différents niveaux de pouvoir (Etat fédéral, Région, Commune).
- Justifier l'application des principes d'action des services publics au CPAS.
- Distinguer les fonctions qui doivent impérativement figurer au cadre du personnel, les conditions spécifiques de recrutement et les attributions qui leur sont liées.
- Désigner et expliquer les principaux outils de gestion du Centre (budget/compte/cadre et statut du personnel /plan de formation, etc.).
- Rappeler et expliquer les règles de tutelle qui s'appliquent au CPAS.
- Situer le CPAS dans son environnement social et institutionnel.
- Questionner les relations entretenues entre le CPAS et l'Administration communale et Association Chapitre 12 (comité de concertation commune/CPAS ; rapport annuel sur les synergies, etc.).
- Situer sa fonction en tant qu'agent au sein du CPAS en termes de devoirs et obligations.

Connaissances préalables

1 → des connaissances de base dans la matière sont recommandées.

Cours conseillé.s au préalable :

- Institutions.
- Introduction au C.D.L.D.
- Notions de finances.
- Modes de gestion.

Gestionnaires de formations

Sabine Duveau
+32 (65) 342 505

Sylvie Manette
+32 (65) 342 506

Vanessa Iserbyt
+32 (65) 342 515

hfea.cellulergb@hainaut.be

Volume horaire

50 heures.

Type de cours

Cours dispensés en soirée.

Agrément

Formation agréée de base, nécessitant la réussite de l'examen.

